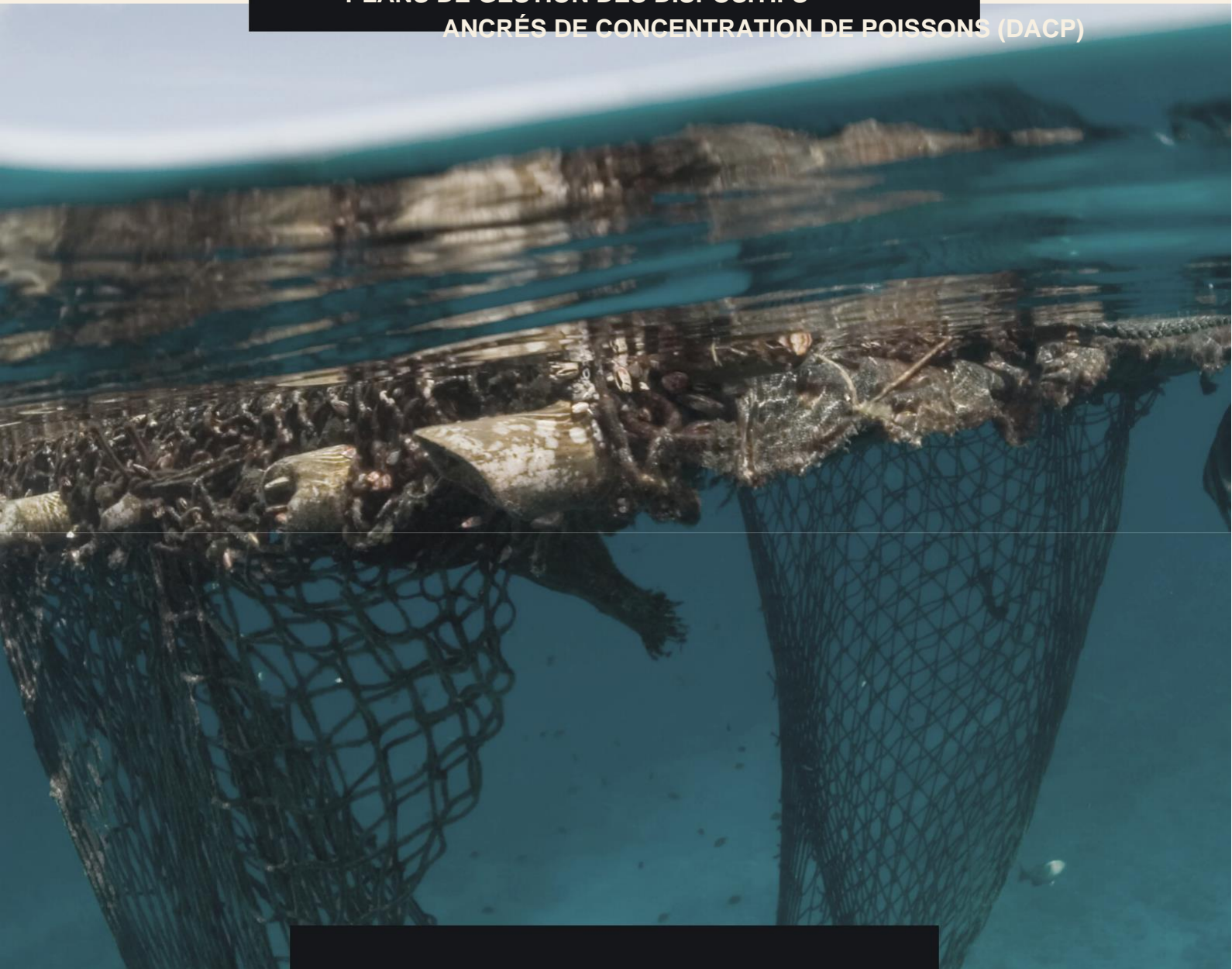


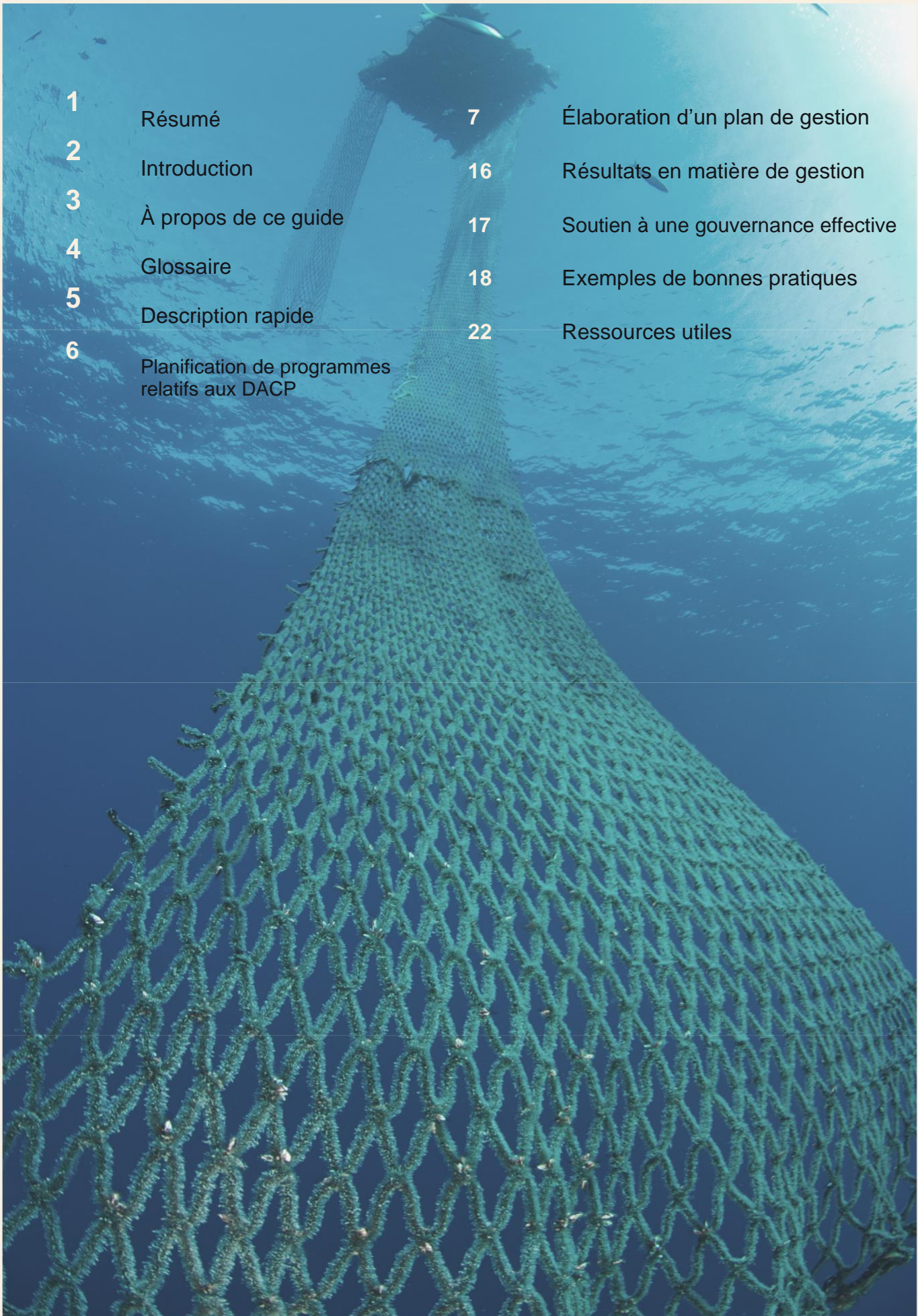


DACP

GUIDE POUR L'ÉLABORATION DE

**PLANS DE GESTION DES DISPOSITIFS
ANCRÉS DE CONCENTRATION DE POISSONS (DACP)**





1	Résumé	7	Élaboration d'un plan de gestion
2	Introduction	16	Résultats en matière de gestion
3	À propos de ce guide	17	Soutien à une gouvernance effective
4	Glossaire	18	Exemples de bonnes pratiques
5	Description rapide	22	Ressources utiles
6	Planification de programmes relatifs aux DACP		



RÉSUMÉ

L'usage de dispositifs ancrés de concentration de poissons (DACP) est de plus en plus encouragé dans les Caraïbes. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en œuvre des plans de gestion favorisant la gouvernance interactive et l'approche écosystémique des pêches (AEP). L'absence de gestion peut nuire aux avantages pouvant découler de cet usage et accroître le risque de conséquences négatives sur les plans social et écologique. Afin de promouvoir la durabilité des pêches par DACP dans la région de la COPACO, le Groupe de travail de la COPACO sur les dispositifs ancrés de concentration de poissons a recommandé qu'un guide ayant vocation à appuyer, d'une part, l'élaboration de plans de gestion des DACP et, d'autre part, leur gouvernance, soit rédigé. Ce guide propose une procédure d'élaboration de plans de gestion en quatre étapes, qui promeut l'application pratique de l'approche écosystémique des pêches (AEP). Pour chaque étape, les activités principales et les produits principaux sont décrits, des recommandations d'outils sont formulées et des considérations relatives à leur mise en œuvre sont proposées. Le guide fournit par ailleurs des conseils et stratégies favorisant une gouvernance efficace. Des exemples de bonnes pratiques mises en œuvre pour encourager l'apprentissage social et la gestion adaptative sont par ailleurs proposés dans l'avant-dernière section. Enfin, la dernière partie fournit une liste complète de ressources utiles.

CITATION : Vallès, H. et S-A. Cox. 2021. Guide pour l'élaboration de plans de gestion des dispositifs ancrés de concentration de poissons (DACP). Document de travail de la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO), 29 p.

INTRODUCTION

Le recours aux DACP a fortement augmenté dans la région des Caraïbes au cours des dernières décennies. Ces activités continuent de se développer et d'être activement encouragées. Nous devons impérativement connaître leur ampleur et comprendre quels effets, positifs et négatifs, elles peuvent avoir sur l'environnement et la société. L'absence de gestion nuit à la pêche par DACP dans la région et empêche d'en optimiser les effets sur les plans social et environnemental.

Le Secrétariat de la COPACO met aujourd'hui en œuvre un projet financé par l'Union européenne, qui vise à améliorer la gestion des DACP dans la région étendue des Caraïbes pour garantir la durabilité des moyens d'existence des pêcheurs.

Dans le cadre de ce projet, les connaissances sur la pêche par DACP dans la région seront mises à jour, et les problèmes nécessitant la mise en œuvre immédiate de mesures de gestion seront identifiés.

Il a par ailleurs été recommandé qu'un guide appuyant l'élaboration de plans de gestion des DACP et leur gouvernance soit élaboré.

Ce document présente ledit guide, en commençant par une description rapide de la pêche par DACP dans les Caraïbes. Cette introduction est suivie par une description de la procédure d'élaboration de plans de gestion de la pêche par DACP en quatre étapes, qui promeut l'application pratique de l'approche écosystémique des pêches (AEP). Pour chaque étape, les activités principales et les produits principaux sont décrits et des considérations relatives à leur mise en œuvre sont proposées.

Le guide fournit par ailleurs des conseils et stratégies favorisant une gouvernance efficace. Les enseignements tirés de bonnes pratiques mises en œuvre pour encourager l'apprentissage social et la gestion adaptative sont par ailleurs décrits dans l'avant-dernière section. Enfin, la dernière partie fournit une liste complète de ressources utiles.



À PROPOS DE CE GUIDE

Ce document reprend les principaux messages tirés de rapports techniques, de publications universitaires, de la littérature grise et d'enquêtes pour guider son public sur les meilleures pratiques en matière d'élaboration de plans de gestion des DACP et leur gouvernance.

Ce guide s'adresse à différents publics, initiés ou non, tels que gestionnaires des pêches, utilisateurs et utilisatrices de ressources, scientifiques, responsables politiques et personnes intéressées par la gestion et la gouvernance des DACP. Il utilise par conséquent des termes techniques simplifiés tout en renvoyant les personnes souhaitant approfondir certains points vers d'autres sources plus techniques.

Les quatre composantes principales du DACP (Fig. 1) sont utilisées pour décrire les quatre étapes principales du processus de planification de l'AEP. Cette analogie sert à retenir l'attention du public et à simplifier les messages principaux afin qu'ils puissent être facilement compris.

Le *système d'ancrage* correspond à la première étape, « **initiation et planification** ». Cette étape ancre le processus et fournit les informations de base nécessaires à une prise de décisions éclairée.

La *ligne de mouillage* correspond à l'étape 2, « **identification et hiérarchisation des problèmes** », qui illustre les principales questions devant être abordées par le plan de gestion.

Les *agrégateurs*, c'est-à-dire la partie du DACP qui attire les poissons, sont associés à la troisième étape, « **création d'un système de gestion** », qui fait partie intégrante du processus de planification de l'AEP.

La dernière étape, « **mise en œuvre et suivi** », est illustrée par la tête du DACP, composée de *flotteurs*, qui signalent la présence des dispositifs. Cette étape englobe le suivi de la mise en œuvre du système de gestion effectué à l'aide d'indicateurs prédéterminés.

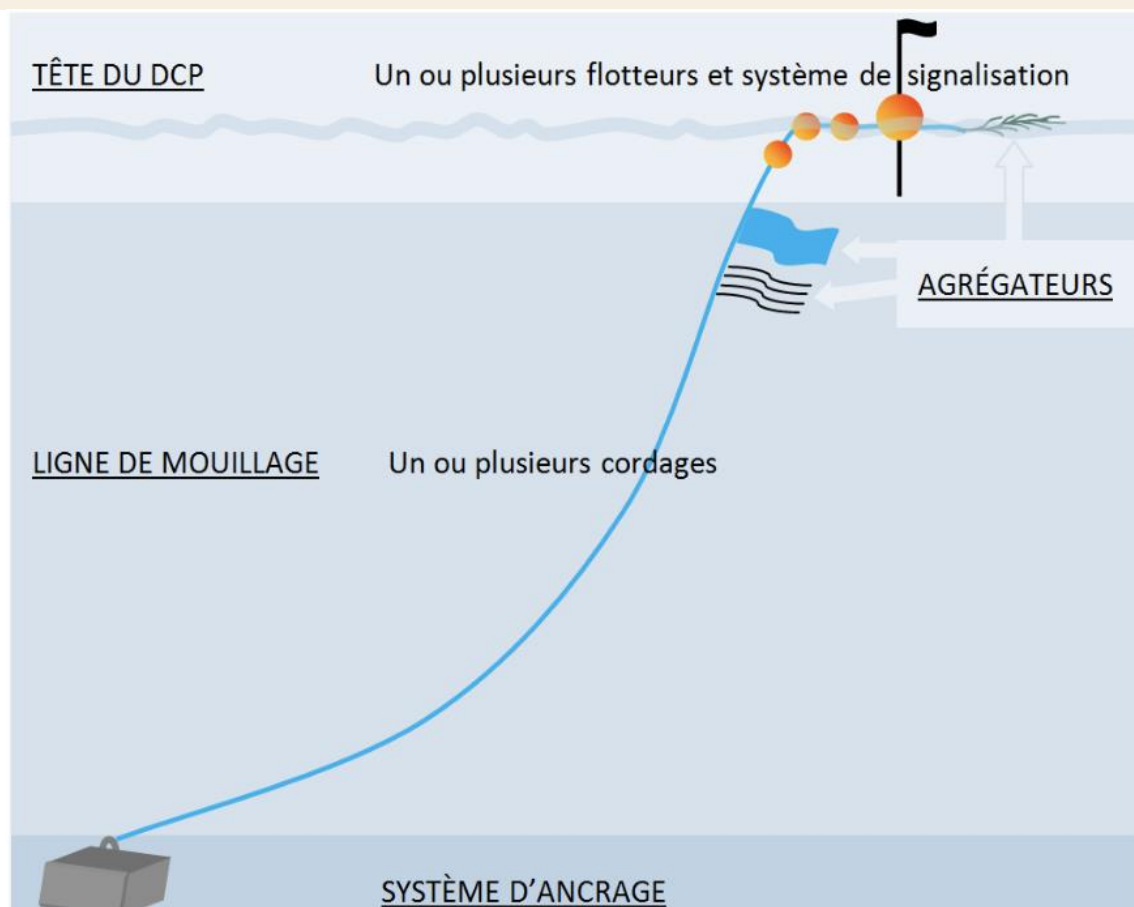


Figure 1 : Schéma d'un DACP. Source : Gervain *et al.* (2015)

GLOSSAIRE

Le présent guide utilise certains termes spécifiques, définis ci-dessous, pour guider les gestionnaires des pêches par DACP et autres parties prenantes tout au long du processus de planification de l'AEP.

Activités principales

Mesures qu'il est recommandé aux gestionnaires et parties prenantes de prendre lors de l'élaboration d'un plan de gestion exhaustif.

Principaux produits

Résultats directs et immédiats associés à la mise en œuvre des activités principales.

Considérations/recommandations

Suggestions et notes d'orientation devant être prises en compte lors de l'étude des différentes options en matière de gestion. Elles présentent la situation idéale, ainsi que des objectifs que les gestionnaires peuvent chercher à atteindre.

Gouvernance interactive

Perspective théorique qui met l'accent sur les rôles joués par l'État, le marché et la société civile en matière de gouvernance.

L'**approche écosystémique des pêches (AEP)**, entre autres concepts (p. ex. la **gestion écosystémique**), a été créée pour répondre à la nécessité de mettre en œuvre les principes du développement durable dans la pratique.

Mécanismes nationaux de coordination intersectorielle (MNCI)

Structures organisationnelles multi-niveaux et multipartites qui ouvrent la voie à une gouvernance efficace tout au long des cycles politiques.



DESCRIPTION RAPIDE

PÊCHE PAR DACP DANS LES CARAÏBES

Les DACP ont été introduits pour la première fois dans les Caraïbes à la fin des années 1960. Depuis, le nombre signalé de DACP déployés, en particulier par le secteur privé, ne cesse de croître, et atteint aujourd'hui 3 500 (Fig. 2) (Wilson *et al.*, 2020).

Les petits pêcheurs commerciaux travaillant à partir de petits navires de pêche non pontés, dont les prises sont généralement vendues à des fins de consommation domestique, y ont particulièrement recours (CRFM, 2015).

Le Groupe de travail *ad hoc* de la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) sur le développement durable de la pêche associée aux dispositifs ancrés de concentration de poissons dans les Petites Antilles, cogéré par la FAO et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), a été créé en 2001 pour servir de

forum régional d'échanges sur les avancées et progrès en matière de pêche par DACP (FAO, 2002).

Plusieurs programmes, tels le projet MAGDALESA mené par l'IFREMER dans les Petites Antilles entre 2011 et 2014, ont joué un rôle déterminant dans le lancement et la promotion de l'usage des DACP dans les Caraïbes.

Entre 2013 et 2018, le projet de cogestion des pêches caribéennes (CARIFICO) de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), qui sera bientôt suivi d'un CARIFICO-II, s'est attaché à favoriser la pêche par DACP et les pratiques de gestion coopérative.

Plus récemment, en 2021, la Barbade, les Bermudes et Bonaire ont commencé à déployer des DACP dans l'optique de soutenir et d'améliorer les moyens d'existence des pêcheurs.

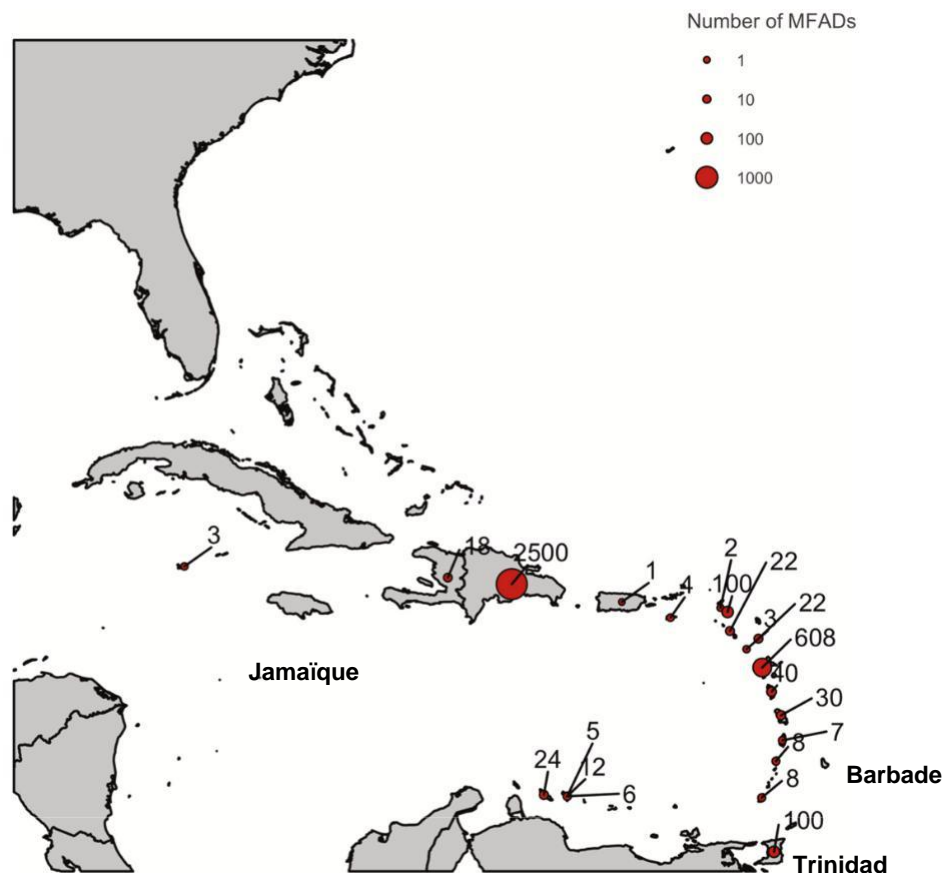


Figure 2 : Carte montrant le nombre actuel estimé de DACP dans les îles des Caraïbes. Source : Wilson *et al.* (2020)

PLANIFICATION DE PROGRAMMES RELATIFS AUX DACP

CONSIDÉRATIONS PRÉALABLES À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME RELATIF AUX DACP

Il convient d'aborder certains points avant de se lancer dans un programme relatif aux DACP. La première étape d'une planification de programmes en matière de DACP réussie consiste à se familiariser avec quelques-uns au moins des besoins d'informations de base énumérés ci-dessous (Andersen et Grant, 1996) :

- Statistiques de base sur la composition de la flotte de pêche locale (types, nombre, capacités et zones d'intervention des navires) ;
- Données sur les techniques et engins de pêche utilisés, ainsi que sur les coûts et rendements liés à l'effort de pêche local existant ;
- Informations sur les systèmes de marché et opportunités locales, y compris le niveau de la demande de poisson frais dans les zones urbaines et rurales, les systèmes de distribution existants et le niveau d'importations et d'exportations.

BESOINS EN MATIÈRE D'INFORMATIONS (SUITE)

- Données sur le niveau d'exploitation des ressources marines côtières (surexploitation ou épuisement à l'échelle locale ?) et, le cas échéant, échelle et zones géographiques concernées ;
- Informations sur les ressources pélagiques locales, telles que le niveau d'abondance et la saisonnalité ;
- Évaluation des risques pour la sécurité encourus par les pêcheurs.

BESOINS DE RESSOURCES

- Ressources humaines ayant des compétences en matière de gestion de projets ;
- Main-d'œuvre suffisamment qualifiée ;
- Navires et équipements d'étude et de déploiement adaptés ;
- Fonds pour l'étude des fonds marins, les équipements et le déploiement des DCP ;
- Fonds destinés à l'entretien et au suivi.

PLANIFICATION DE PROGRAMMES RELATIFS AUX DCP/LISTE DE CONTRÔLE DE LA MISE EN ŒUVRE

La liste de contrôle (Fig. 3) peut aider le processus de planification en garantissant que toutes les étapes incontournables de la planification du programme ont été suivies et qu'aucune d'entre elles n'a été ignorée.

Pour en savoir plus : [page 44](#)

ANALYSE DES PROGRAMMES RELATIFS AUX DACP

Il est important de quantifier les avantages et coûts potentiels d'un programme relatif aux DACP pour en déterminer le degré de réussite. Il est par ailleurs nécessaire d'estimer les changements dans la production globale qui devraient résulter du déploiement de DACP.

Pour en savoir plus : [page 31](#)

Needs assessment:	Date	Reference
Investigate extent of reef and demersal over-exploitation.		
Investigate market demand and supply.		
Assess need to alleviate conflict on fishing grounds.		
Site identification:		
Take into account presence and motivation of local fishermen and investigate customary ownership, etc.;		
Take into account availability of fishing boats and gear; and identify communal fishing practices and fishermen's organisations.		
Assess physical characteristics of possible sites (depth, currents, etc.).		
Assess distance from markets and state of transport systems.		
Financing requirements:		
Investigate and encourage availability of fishery loans and grants from development and commercial banks and Government for boats, engines and gear.		
Seek budget guidance from Government.		
Programme planning:		
Obtain necessary data to undertake cost-benefit analysis (costs of FADs, boats, gear, fuel, wages, measures of likely catch rates, fishing trip times, measures of interest and discount rates, opportunity cost of labour).		
Undertake cost-benefit analysis and prepare programme proposal in time for Government or donor budget cycle (Note: Governments have their own formats; most donor agencies require proposals in the Logical Framework format shown opposite).		
Programme implementation:		
Undertake detailed site surveys, particularly for depth and current; and take into account fishermen's views.		
Design appropriate FAD and mooring; buy materials and construct initial number of FADs. Encourage fishermen to participate.		
Deploy FADs and revisit early to ensure no immediate problems, and at regular intervals to ensure appropriate maintenance.		
Replace FADs lost as early as possible.		
Programme monitoring and evaluation:		
Undertake FAD catch, fishermen and market monitoring in addition to or in conjunction with Government statistical programmes. Use results to reassess cost-benefit analyses.		
Review relative operating efficiencies and security of deployed FADs with a view to new placements (as replacements or in subsequent phases).		
Improve FAD designs as appropriate to circumstances (wind, waves, location, fishermen's advice).		

Figure 3 : Planification de programmes relatifs aux DCP/Liste de contrôle de la mise en œuvre.

ÉLABORATION D'UN PLAN

PROMOTION DE L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DES PÊCHES (AEP)

Un programme relatif aux DACP devrait être introduit dans le plan de gestion de la pêche par DACP. Pour réussir, l'élaboration du plan de gestion exhaustif de la pêche par DACP doit parfaitement cadrer avec le processus de planification de l'AEP.

Le processus de l'AEP a pour objectif de créer et mettre en œuvre un ensemble intégré de modalités de gestion permettant aux pêcheries de produire des résultats plus acceptables, durables et bénéfiques pour la communauté. Les étapes de la planification de l'AEP ont été spécialement élaborées pour la gestion des pêcheries, l'accent étant mis sur la mobilisation des pêcheurs tout au long du processus.

Le schéma ci-dessous (Fig. 4) illustre les quatre étapes principales du processus de planification de l'AEP :

1. Initiation et planification (le *système d'ancrage*),
2. Identification et hiérarchisation des problèmes (la *ligne de mouillage*),
3. Création d'un système de gestion (les *agrégateurs*)
4. Mise en œuvre et suivi (les *flotteurs*)

Ce schéma (Fig. 4) met également en lumière l'importance de consulter les parties prenantes et d'exploiter les meilleures connaissances disponibles tout au long du processus.

Les activités principales correspondant à chaque étape sont présentées pour aider les gestionnaires des pêches et les parties prenantes à décider de la marche à suivre.

Un calendrier de mise en œuvre a été inclus pour illustrer la durée que peut prendre l'ensemble du processus (5-10 ans). Ce calendrier montre clairement que le processus ne doit pas être précipité si l'on veut obtenir des résultats positifs.

Dans les sections suivantes, chaque étape du processus de l'AEP va être abordée en détail, de même que les activités principales et les produits principaux appuyant la mise en œuvre. Des ressources utiles seront également présentées. Pour plus de conseils sur la planification et la mise en œuvre de l'AEP, voir Fanning *et al.* (2011) et consulter la boîte à outils pour une approche écosystémique des pêches de la FAO.

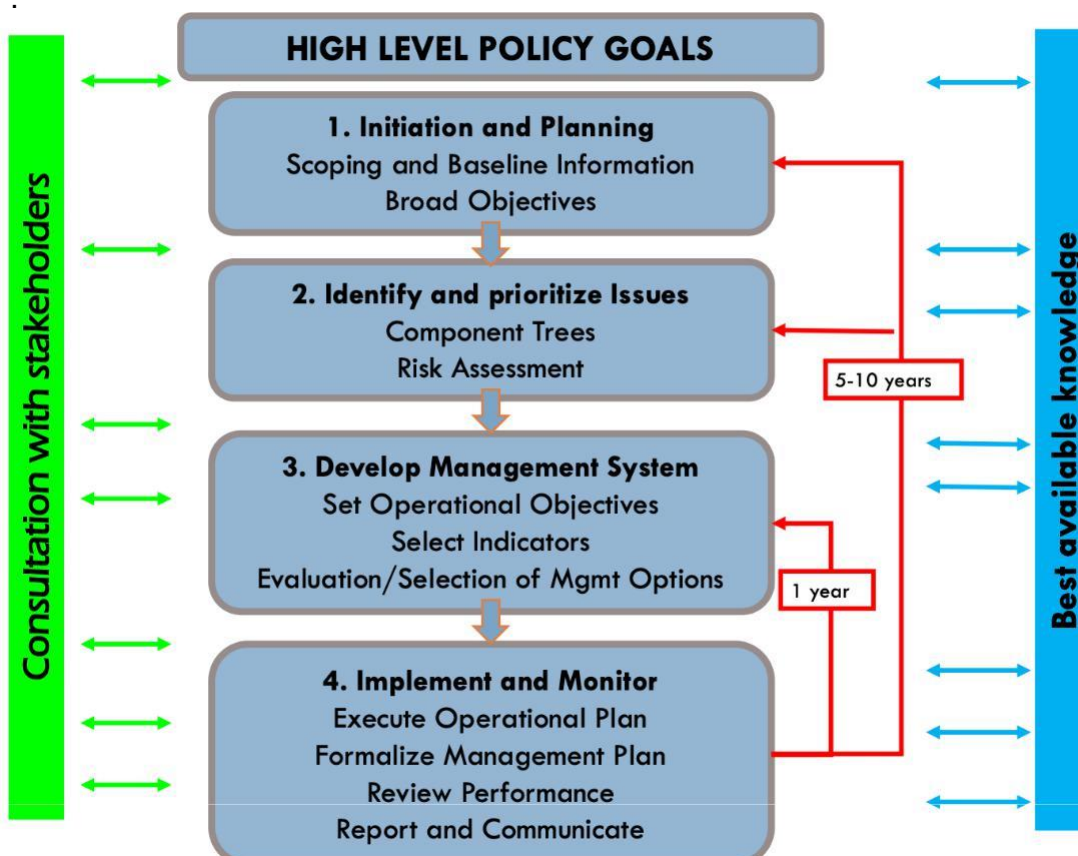


Figure 4 : Processus de planification de l'AEP. Adapté de FAO, 2017

INITIATION ET PLANIFICATION

ÉTAPE 1 : SYSTÈME D'ANCRAGE

La première étape du processus d'élaboration du plan de gestion de la pêche par DACP ancre le processus. L'initiation et la planification impliquent de consulter les pêcheurs et les autres parties prenantes dès le début du processus, de façon à produire une définition claire et concertée de la pêche par DACP (échelle et type) et favoriser un entendement commun concernant les objectifs sociaux, économiques et écologiques à atteindre. Plusieurs exemples de grands objectifs de gestion typiquement associés à la pêche par DACP sont fournis ci-dessous.

Selon la boîte à outils pour une approche écosystémique des pêches, « la planification ne peut avoir lieu tant que l'adhésion est insuffisante et que l'échelle de l'exercice n'a pas atteint un niveau fonctionnel. Un manque d'information perçu ne doit toutefois pas servir d'excuse pour retarder l'initiation, parce que l'AEP gère ce type de situations. »

L'équipe de projet chargée de l'élaboration du plan de gestion de la pêche par DACP présente également des considérations relatives au processus, d'une part, et spécifiques à la pêche par DACP, d'autre part, pour délibération.

GRANDS OBJECTIFS DE GESTION

Dans une enquête récente, 20 pays/territoires d'outre-mer pratiquant la pêche par DACP ont classé l'augmentation des revenus des pêcheurs, l'amélioration de l'efficacité de la pêche et la baisse de la consommation de carburants parmi les cinq premiers objectifs de soutien des DACP.

Parmi les autres objectifs fréquemment cités, citons la réduction de la pression exercée par la pêche pratiquée sur les côtes et à proximité et l'amélioration de la disponibilité des produits halieutiques et de la sécurité alimentaire. Ces objectifs figuraient parmi les plus cités dans la région. Certains pays ont toutefois cité des objectifs très différents, tels que la promotion de la cogestion et de la collaboration entre les pêcheurs, la hausse de la sécurité en mer, la réduction de la pêche transfrontalière et le soutien au marché de la pêche de loisir.

Ces différences d'objectifs montrent combien il est important de comprendre le contexte local pour effectuer l'exercice de cadrage, de façon à satisfaire correctement les besoins locaux.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU PROCESSUS

- Éviter les disparités sociales-écologiques – les cycles politiques doivent correspondre aux parties prenantes, à l'unité de gestion, à l'échelle de la pêcherie.
- Déterminer l'échelle et la portée des institutions à impliquer – secteur public, privé, société civile, etc. Utiliser un mécanisme national ou régional de coordination intersectorielle pour lancer la planification, par la définition d'une vision. Encourager la recherche de solutions intersectorielles étayées par une recherche
- interdisciplinaire et marquée par une forte collaboration. Examiner la législation applicable et les plans de gestion existant à l'échelle locale et dans d'autres
- pays présentant des circonstances similaires.

CONSIDÉRATIONS LIÉES À LA PÊCHE PAR DACP

Pendant l'exercice de cadrage :

- Définir explicitement le DACP (p. ex., comprend-il des bouées de collecte de données ou des plateformes de forage ?), Évaluer l'importance de la pêcherie par DACP, en termes de nombre de pêcheurs (à temps plein ou à temps partiel) et de navires, ainsi que sa nature (p. ex., pêche de subsistance, de loisir, commerciale),
- Estimer le nombre actuel de DACP et les principales zones où ils sont déployés,
- Identifier les principales espèces cibles et non cibles et évaluer dans quelle mesure elles sont partagées à l'échelle régionale,
- Décrire les principales techniques de pêche,
- Décrire le design actuel des DACP,
- Décrire les différents modèles de financement de DACP (individuel, collectif, public) et les parties prenantes principales, Décrire le secteur après capture et les marchés,
- Décrire les systèmes de gestion et/ou de gouvernance
- de la pêche par DACP (formels ou informels) existants.

INITIATION ET PLANIFICATION

ÉTAPE 1 : SYSTÈME D'ANCRAGE

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Planification du processus initial et
 - ~~soutien aux parties prenantes, y compris~~ formation de l'équipe ;
 - ~~Définition de la pêche par DACP, des~~ valeurs sociétales et des objectifs
 - ~~généraux ; et~~
- Finalisation du document préliminaire.

PRINCIPAUX PRODUITS

- Formation d'une équipe de projet chargée de l'élaboration du plan de gestion de la pêche par DACP et nomination de sa/son responsable.
- Document préliminaire comprenant la définition de la pêche par DACP.
- Feuille de route comprenant les méthodes et outils spécifiques d'AEP à utiliser pendant le processus de planification.

OUTILS ET SOURCES D'INFORMATION

Les gestionnaires des pêches peuvent choisir parmi de nombreux outils de consultation pour obtenir la mobilisation souhaitée de la part des parties prenantes et comprendre les éventuels problèmes liés au maintien de cet engagement.

Les ressources humaines disponibles, les compétences en matière de facilitation, de gestion de projet, etc., ainsi que tous les obstacles financiers possibles doivent être identifiés afin de déterminer les outils et le degré de participation les plus appropriés.

S'il est vrai que des niveaux de mobilisation des parties prenantes et des spécialistes plus élevés peuvent accroître l'appropriation du résultat, ils peuvent aussi entraîner une augmentation de la logistique, des dépenses et de la durée.

Cliquez ici pour savoir comment appliquer la liste d'outils pouvant servir à la réalisation de l'étape 1. Il est fortement recommandé d'organiser, dès le début du processus, une séance de brainstorming ou une analyse SWOT avec l'équipe de planification.

BRAINSTORMING

Le brainstorming est une technique de créativité de groupe servant à produire des idées et à trouver des solutions dans un délai court. Utilisé dans le cadre d'ateliers, il peut donner lieu à la découverte d'objectifs, de problèmes, de menaces et d'activités à approfondir dans un deuxième temps.

Une fois ces idées générées, elles sont souvent catégorisées, discutées et classées par ordre de priorité en vue de leur analyse ultérieure.

Ce processus revêt donc une pertinence pour plusieurs des étapes de planification de l'AEP, notamment pour identifier ce qui a besoin d'être géré et définir comment faire pour développer un système de gestion efficace.

Cliquez ici pour savoir comment organiser un brainstorming.

ANALYSE SWOT

L'analyse SWOT est une méthode de planification stratégique servant à évaluer les forces (**S**trengths), faiblesses (**W**eaknesses), opportunités (**O**pportunities) et menaces (**T**hreats) pouvant surgir dans le cadre du processus de planification relatif à la pêche par DACP ou de l'application d'un ensemble proposé de modalités de gestion fondées sur l'AEP.

L'analyse SWOT peut par exemple servir à organiser les nombreuses idées nées lors d'une séance de brainstorming et à les classer dans des catégories pertinentes.

Télécharger un modèle d'analyse SWOT ici.

Cliquez ici pour savoir comment organiser une analyse SWOT.

IDENTIFICATION ET HIÉRARCHISATION DES PROBLÈMES

ÉTAPE 2 : LIGNE DE MOUILLAGE

L'étape 2 consiste à identifier l'ensemble des ressources, résultats pour la communauté et problèmes affectant leur gestion (engendrés par la pêcherie ou par des facteurs externes) pertinents, et à définir les priorités d'action directe pour servir au mieux la réalisation des objectifs de gestion.

Les problèmes peuvent être répartis dans les trois groupes de composantes de l'AEP, à savoir : bien-être écosystémique, bien-être humain et capacité de réalisation.

CONSIDÉRATIONS ET PROBLÈMES LIÉS À LA PÊCHE PAR DACP

Bien-être écosystémique

Les principales préoccupations portent sur les éventuels effets négatifs des DACP sur les espèces ciblées, de par le fait qu'ils facilitent la capture de juvéniles (p. ex., albacore, coryphène) et d'espèces de poissons surexploitées à l'échelle régionale (p. ex., makaire bleu).

Ces préoccupations concernent également l'emmêlement ou la capture accidentels d'espèces non ciblées (p. ex., requins) dans/par les DACP, la possible interférence de ces dispositifs dans les routes migratoires des espèces ciblées (pièges écologiques), l'impact des DACP perdus sur l'écosystème (déchets marins) et les données probantes de plus en plus nombreuses indiquant que la pêche par DACP ne réduit pas la pression exercée par la pêche sur les écosystèmes situés près des côtes ou à proximité.

Par ailleurs, la pêche INDNR et l'insuffisance des échanges d'informations concernant les DACP dans la région posent, elles aussi, problème. Il est donc fortement recommandé que les priorités dans le domaine écosystémique s'alignent autant que possible sur la Recommandation 19-02 de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour les thonidés tropicaux, et que les programmes relatifs aux DACP respectent le principe de précaution.

CONSIDÉRATIONS ET PROBLÈMES LIÉS À LA PÊCHE SUR DACPS

Bien-être humain

Dans ce contexte, cela concerne les éventuels impacts positifs des DACP, tels que la hausse des revenus des pêcheurs, de l'efficacité de la pêche et de la sécurité alimentaire, mais aussi les éventuels impacts négatifs, tels que la multiplication des conflits entre pêcheurs, la pêche transfrontalière illégale, les accidents maritimes et le coût des carburants.

Capacité de réalisation

Dans une enquête récente, l'inexistence ou la faiblesse des plans et règlements locaux en matière de gestion des DACP et/ou l'incapacité à les faire respecter lorsqu'ils existent figuraient parmi les plus grandes priorités dans la région. Ces problèmes étaient également considérés comme les plus répandus dans la région. Plusieurs pays/territoires ont aussi placé d'autres problèmes parmi les questions à régler en priorité, telles que l'absence de systèmes de collecte de données sur la pêche adaptés et la faiblesse des structures de gouvernance au sein des groupes de parties prenantes.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU PROCESSUS

- Le cas échéant, aligner les problématiques sur les politiques et priorités convenues des organismes régionaux de pêche, de façon à favoriser la
- cohérence des politiques en matière de ressources partagées.
- Procéder à une évaluation économique de la pêche par DACP afin d'identifier les compromis acceptables. Effectuer une analyse diagnostique transfrontalière et une analyse des liens de causalité pour aider à
- identifier les causes profondes des problèmes. Rattacher les problèmes à des facteurs majeurs, tels que le climat et les catastrophes, de façon à assurer
- l'exhaustivité et la cohérence de l'approche. Fournir au législateur une analyse et des conseils
- intégrant le savoir de différentes parties prenantes. Veiller à ce que les voix des groupes marginalisés, tels que les autres groupes de pêcheurs, les
- femmes, les jeunes et les minorités, soient clairement entendues. Définir les critères régissant l'établissement des priorités avant le processus de sélection de façon à être garantir l'équité et la transparence.

IDENTIFICATION ET HIÉRARCHISATION DES PROBLÈMES

ÉTAPE 2 : LIGNE DE MOUILLAGE

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Identification des ressources et problèmes

- Classement des problèmes par ordre de priorité et évaluation des risques.

PRINCIPAUX PRODUITS

- Un ensemble complet de problèmes classés selon les catégories suivantes : **ressources écologiques** (p. ex., stocks, habitats et écosystèmes), **résultats sociaux et économiques** (p. ex., sécurité alimentaire et développement économique), **systèmes de gouvernance** (p. ex., accès et propriété, processus démocratiques) et **menaces, facteurs et impacts** (p. ex., liés au changement climatique) ayant une pertinence pour la pêche.
- Niveau relatif de risque qu'il est possible de prendre et de priorité à accorder pour gérer chacun de ces problèmes.

OUTILS ET SOURCES D'INFORMATION

Il est fortement recommandé à ce stade d'organiser des ateliers pour mobiliser les pêcheurs et d'autres parties prenantes. Plusieurs outils, tels que les listes de contrôle, les listes de composantes et le classement par gommettes, peuvent aider à identifier et hiérarchiser efficacement les problèmes.

Ils peuvent être utilisés séparément, mais aussi être combinés pour favoriser la participation, (ii) la production d'ensembles exhaustifs de problèmes et leur rangement dans les catégories correspondantes de l'AEP, de façon à faciliter leur alignement sur un ou plusieurs des objectifs de gestion des pêches.

Les contributions des pêcheurs et d'autres parties prenantes peuvent aussi être recueillies dans le cadre de groupes de parole ou d'entretiens avec des informateurs clés.

Cliquez ici [pour savoir comment appliquer la liste d'outils pouvant servir à la réalisation de l'étape 2.](#)

LISTES DE COMPOSANTES DE L'AEP

Les listes de composantes de l'AEP peuvent favoriser l'identification méthodique des problèmes rencontrés par une pêcheur par DACP en fournissant un cadre accessible et un point de départ normalisé. Ces listes peuvent lancer, de manière hiérarchique et cohérente, la discussion sur les problèmes ayant une pertinence pour chacune des composantes de l'AEP.

Cette approche part d'un ensemble de points de départ/de problèmes génériques et de listes pour présenter les problèmes identifiés, ce qui signifie qu'elle est beaucoup plus facile à mettre en œuvre sur un plan technique, puisqu'elle ne nécessite pas d'avoir accès à des ordinateurs ou projecteurs.

Cliquez ici [pour savoir comment organiser l'exercice portant sur la liste des composantes de l'AEP.](#)

CLASSEMENT PAR GOMMETTES

Le vote par gommettes est un outil interactif très prisé par les responsables d'ateliers. Il aide les groupes à classer leurs idées et à décider lesquelles sont les plus importantes à mettre en œuvre. Cette méthode est souvent combinée avec des sessions d'identification des problèmes comme le brainstorming.

Elle prend différentes formes, mais l'idée de base est la suivante : chaque partie prenante se voit attribuer un certain nombre de gommettes, qu'elle peut coller sur les problèmes qui, selon elle, revêtent le plus d'importance.

Les responsables d'ateliers décident si les stagiaires ont la possibilité d'utiliser toutes leurs gommettes sur un seul problème ou s'ils doivent les répartir entre les différents problèmes, ce qui peut influencer sur les résultats.

Cliquez ici [pour savoir comment organiser l'exercice de classement par gommettes.](#)

CRÉATION DE SYSTÈMES DE GESTION

ÉTAPE 3 : AGRÉGATEURS

La troisième étape consiste à créer un système de gestion dans le but de régler les questions prioritaires de façon rentable et holistique. Ce système doit poursuivre des objectifs opérationnels clairs et être en mesure de suivre et d'évaluer l'efficacité à partir d'indicateurs et de cibles.

Il est essentiel de déterminer l'ensemble de mesures de gestion qui sera le plus à même d'atteindre chacun des objectifs opérationnels au vu des ressources disponibles et d'autres obstacles éventuels.

Dans le cas d'une pêcherie par DACP, cela suppose d'évaluer les modalités de gestion existantes, le cas échéant, qui présentent des défaillances ou des dysfonctionnements, et de trouver de meilleures solutions de rechange.

Chaque option doit être examinée au regard de sa rentabilité, de ses effets sur les risques et objectifs, de sa

probabilité d'adoption etc., de façon à établir la plus appropriée.

Une liste des mesures de gestion couramment introduites dans les plans de gestion des DACP ou pouvant les enrichir est présentée ci-dessous.

OPTIONS/MESURES DE GESTION DES DACP

- Tenir un système de registres portant sur le déploiement, le remplacement et l'élimination des DACP ; Délimiter les zones géographiques pour l'utilisation de DACP ;
- Établir les distances minimales séparant les DACP ; Définir le nombre maximum de DACP ;
- Instaurer des frais d'utilisation et systèmes d'autorisation relatifs aux DACP ;
- Mettre en place des mécanismes de résolution des conflits ; Instaurer des fermetures de la pêche au DACP.

OPTIONS/MESURES DE GESTION DES DACP (suite)

Établir des règles ou réglementations concernant :

- La marche à suivre en cas de prises accessoires accidentelles,
La diminution des captures de juvéniles,
La fourniture, par les pêcheurs utilisant des DACP, de données économiques et relatives aux prises, à l'effort de pêche et aux zones de pêche,
Le matériel (p. ex. empêchant l'emmêlement) et le design (p. ex. flottaison minimale) des DACP,
Le marquage des DACP (p. ex., alignement sur les Directives volontaires de la FAO sur le marquage des engins de pêche (FAO, 2019)).
La déclaration des pertes, l'entretien et la réparation des DACP,
Les engins et techniques de pêche utilisés sur les DACP,
 - Le comportement des pêcheurs vis-à-vis des DACP.
- Adopter des sanctions pour non-respect des règles/de la réglementation. Le cas échéant, envisager d'instaurer des droits d'usage territoriaux dans le domaine des pêches (DUTP) ou d'autres régimes de droits par zone dans les pêcheries par DACP.
- Envisager d'utiliser des technologies numériques bon marché (applications mobiles, systèmes de surveillance des navires par satellite) pour faciliter le suivi, le contrôle et la surveillance du système.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU PROCESSUS

- Déterminer le niveau d'engagement politique et de capacité institutionnelle requis pour assurer la gestion.
- Relier la gestion des ressources écologiques aux résultats socioéconomiques obtenus à l'échelle nationale ou régionale pour appuyer la mise en œuvre pratique de l'AEP. Tenir compte de la chaîne de valeur de la pêche dans son ensemble, y compris l'après-capture, la vente et la consommation.
- Gérer les interactions des pêcheries avec d'autres secteurs au travers de mesures d'aménagement du territoire marin, de gestion des côtes, etc.
- Veiller à ce que l'AEP contribue explicitement, entre autres, à la réalisation des objectifs de développement durable.
- Analyser le degré d'exhaustivité et les connexions des cycles politiques liés au système de gestion. Évaluer les risques et le degré d'incertitude
- de façon à définir des indicateurs fiables de la performance de gestion.

CRÉATION DE SYSTÈMES DE GESTION

ÉTAPE 3 : AGRÉGATEURS

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Déterminer les objectifs opérationnels ;
- Choisir les indicateurs et mesures de performance ; et
- Évaluer et choisir les options en matière de gestion.

PRINCIPAUX PRODUITS

- Des objectifs opérationnels clairs et adaptés pour chacun des problèmes nécessitant une gestion directe.
- Identification d'un ou plusieurs indicateurs et des mesures de performance associées pouvant servir à contrôler les résultats de chaque objectif opérationnel.
- Sélection de l'ensemble de mesures de gestion le plus rentable, conçu pour produire des niveaux d'efficacité acceptables pour tous les objectifs opérationnels.

OUTILS ET SOURCES D'INFORMATION

Il existe toute une série d'outils qui peuvent aider les gestionnaires à élaborer et mettre en œuvre des systèmes de gestion. Par exemple :

- Examens et résumés des indicateurs et des mesures de performance,
- Surveillance communautaire,
- Collecte de données halieutiques en vue de la gestion de l'efficacité,
- Stratégies de capture et règles de contrôle, et
- Analyse coûts/avantages.

Outils techniques

- Méthodes d'évaluation sociale et économique,
- Méthodes d'évaluation quantitative des stocks,
- Analyse multicritères,
- Évaluation de la stratégie de gestion, et
- Aide à la décision fondée sur le système d'information géographique.

Cliquez ici pour savoir comment appliquer la liste d'outils pouvant servir à la réalisation de l'étape 3. Il pourra être nécessaire d'obtenir l'avis de spécialistes pour choisir l'option la plus

SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE

La surveillance écologique communautaire et le suivi-évaluation participatif sont des outils qui peuvent servir dans le cadre du processus d'intégration de la participation publique/communautaire à la collecte, à l'analyse et à l'interprétation des données, changements ou évolutions de l'environnement naturel ayant lieu dans un écosystème donné.

Les observations et les connaissances traditionnelles et locales constituent des apports précieux, même lors des premières étapes de la planification.

L'engagement et l'appropriation à l'échelle locale ou communautaire sont essentiels pour favoriser le maintien à long terme de mesures de conservation réussies.

Cliquez ici pour savoir comment faciliter la surveillance communautaire.

ANALYSE COÛTS/AVANTAGES

L'analyse coûts/avantages peut servir à déterminer s'il est rentable ou non pour l'État de mettre en œuvre une initiative majeure, par exemple d'instaurer un processus de planification des DACP très participatif. Elle peut également servir à déterminer la meilleure option en matière de gestion parmi les différentes solutions possibles.

Le processus suppose de comparer explicitement ou implicitement les coûts totaux escomptés aux avantages totaux escomptés d'une ou plusieurs mesures, de façon à choisir l'option la plus appropriée.

Cliquez ici pour savoir comment réaliser une analyse coûts/avantages.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

FLOTTEURS

La dernière étape recense les mesures à prendre pour mettre en œuvre le système de gestion, surveiller leur concrétisation, évaluer leur contribution à la réalisation de résultats communautaires acceptables et élaborer des rapports à cet égard.

Selon la boîte à outils de l'AEP, le processus de révision se compose de trois cycles interconnectés :

- Examens fréquents des opérations de pêche par DACP afin de déterminer si les activités prévues dans le plan opérationnel sont ou non mises en œuvre ;
- Examens périodiques des résultats afin de déterminer si les activités menées produisent ou non un niveau d'efficacité acceptable ;
- Examen occasionnel du plan de gestion de la pêche par DACP. Après une période prédéterminée, revoir le système de gestion dans son ensemble, afin de vérifier s'il est encore pertinent au vu des circonstances actuelles.

La communication régulière des résultats du système de gestion à l'ensemble des parties prenantes de la pêche par DACP constitue une activité importante du processus de gestion, car cela leur donne l'occasion d'évaluer le degré d'efficacité par rapport à chacun des objectifs.

Les actions de communication se traduisent par :

- Une augmentation de la mobilisation des parties prenantes ;
- La promotion de la collaboration et de la création de réseaux régionaux ;
- La mise en œuvre d'approches multisectorielles intégrées ;
- La sensibilisation du public ; et
- La promotion de mécanismes et réseaux de communication.

Des rapports d'avancement techniques prenant la forme de vidéos appuyées par des documents peuvent être élaborés. L'enregistrement de podcasts est également envisageable.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU PROCESSUS

- Se mettre d'accord sur les échelles temporelle et spatiale, entre autres, du suivi et de l'évaluation des éléments majeurs du plan relatif aux DACP.
 - Poursuivre les processus participatifs de suivi-évaluation propices à l'apprentissage et à la gestion adaptative.
 - Envisager de faire participer les membres des mécanismes nationaux de coordination intersectorielle (MNCI) aux processus participatifs de suivi-évaluation.
 - Élaborer des plans de communication pour informer toutes les parties prenantes pertinentes des actions qui seront mises en œuvre et dans quels délais.
 - Inscrire le plan relatif aux DACP dans la législation dans la mesure nécessaire, avec le soutien des organismes et groupes de parties prenantes compétents.
- Lorsque les résultats ne sont pas acceptables, ou si la mise en œuvre a été perturbée, mettre en œuvre des mesures de gestion alternatives.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Élaborer un plan opérationnel et en surveiller la progression ;
- Officialiser le plan de gestion de la pêche par DACP ;
- Examiner l'efficacité du système de gestion ; et
- Communiquer et procéder à une vérification des résultats.

PRINCIPAUX PRODUITS

- Création d'un plan opérationnel (de mise en œuvre) détaillé ;
- Adoption formelle du « plan » de gestion fondé sur l'AEP ;
- Rapports réguliers sur le niveau d'activités menées pour exécuter le plan opérationnel ; et
- Rapports périodiques sur l'efficacité du système de gestion dans son ensemble.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

ÉTAPE 4 : FLOTTEURS

OUTILS ET SOURCES D'INFORMATION

De nombreux outils peuvent aider les gestionnaires des pêches par DACP à mettre en œuvre le système de gestion et à en contrôler l'efficacité. Par exemple :

- Modèle de plan opérationnel,
- Outils de communication,
- Étapes de la planification de projet,
- Logiciel de planification et de gestion de projet, Contrôle de l'efficacité,
- Évaluation de la stratégie de gestion,
- Conformité et application des règles de pêche, Réunions de parties prenantes,
- Écoétiquetage/Certification.

OUTILS ET SOURCES D'INFORMATION

Les résultats de la pêche par DACP doivent être communiqués régulièrement aux parties prenantes à l'occasion de réunions. Les responsables de la vulgarisation à l'échelle locale, les contacts directs ou la presse peuvent promouvoir les réunions et en partager les conclusions.

De courts rapports (p. ex. bulletins de pêche) peuvent être rédigés et communiqués à toutes les parties prenantes de la pêche par DACP, au travers de pages web, des réseaux sociaux, d'emails, voire de SMS. Les phénomènes imprévus ou graves peuvent nécessiter un effort spécial, p. ex. la radio et/ou la télévision.

[Cliquez ici pour savoir comment appliquer la liste d'outils pouvant servir à la réalisation de l'étape 4.](#)

PLAN OPÉRATIONNEL

La création et la mise en œuvre d'un plan opérationnel implique de travailler sur l'ensemble complet de mesures de gestion de l'AEP abordées à l'étape 3 et de déterminer i) les activités à mettre en œuvre ; ii) les personnes/institutions chargées de mettre en œuvre ces activités et iii) si les ressources (humaines et financières) existantes suffisent pour accomplir chacune de ces tâches. Seule cette analyse détaillée peut déterminer de façon formelle que les modalités de gestion des DACP proposées sont réalistes.

Le plan opérationnel peut prendre la forme d'un simple document de traitement de texte ou d'une feuille de calcul, ou être créé à l'aide d'un logiciel de gestion de projets.

[Cliquez ici pour savoir comment élaborer un plan opérationnel.](#)

OUTILS DE COMMUNICATION

Lors de l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication, il convient avant tout de déterminer la meilleure façon de communiquer avec les parties prenantes, en fonction du message que l'on essaie de transmettre, du public ciblé et du temps et des ressources disponibles.

Le plan devrait être élaboré parallèlement aux autres outils de consultation utilisés. L'analyse SWOT peut aussi aider à repérer les principales menaces et opportunités, de façon à orienter la stratégie de communication.

[Télécharger des modèles ici.](#)

[Cliquez ici pour consulter des ressources, modèles et outils de communication.](#)

RÉSULTATS EN MATIÈRE DE GESTION

EXEMPLES DE RÉSULTATS DE RÉFÉRENCE

Si le plan de gestion des DACP doit s'appuyer sur les principes d'exploitation durable à long terme des ressources pélagiques partagées à l'échelle régionales de l'AEP, il doit chercher à atteindre les résultats suivants en matière de gestion.

1. Optimisation du rendement de la pêche par DACP, maximisation des conditions de sécurité en mer et diminution de la consommation de carburants par la régulation efficace et effective du nombre de DACP utilisés (ni trop ni pas assez) et de leur répartition ;
2. Répartition équitable des opportunités de pêche par DACP entre les pêcheurs dotés d'autorisations, maintien de la rentabilité et diminution des conflits entre utilisateurs par la régulation efficace et effective de l'accès aux DACP ;
3. Optimisation du rendement de la pêche par DACP et diminution des effets biologiques négatifs sur les stocks exploités (réduction des captures de juvéniles, d'espèces surexploitées à l'échelle régionale et d'espèces non ciblées) par la régulation efficace et effective de l'effort et des techniques de pêche, ainsi que des tailles et/ou espèces ciblées par les DACP ;
4. Adoption de formes de DACP qui empêchent l'emmêlement des animaux et qui sont adaptées au contexte océanique local, de sorte à réduire au maximum les pertes en mer, ou, le cas échéant, à faciliter leur découverte rapide (p. ex., par balise électronique) ou contribuer le moins possible aux débris marins (p. ex. matériaux biodégradables) ;
5. Mise en place d'un système de suivi efficace pour l'entretien et la réparation des DACP pour appuyer les points 1 et 4 ;
6. Mise en place d'un système de suivi efficace pour la collecte de données biologiques et relatives aux captures et à l'effort de pêche pour appuyer le point 3 ;
7. Mise en place d'un système de suivi efficace pour la collecte de données sur des variables socioéconomiques (revenus, consommation de carburant) pour appuyer les points 1 et 2 ;
8. Mise en place d'un système de suivi, de contrôle et de surveillance pour détecter et sanctionner le non-respect des réglementations ;
9. Mise au point d'un système de financement adapté fondé (partiellement au moins) sur les revenus des pêcheurs générés par les DACP pour appuyer tous les points ci-dessus ; et
10. Instauration d'un cadre juridique et institutionnel adapté pour appuyer tous les points ci-dessus.



GOVERNANCE EFFECTIVE

PROMOTION D'UNE GOUVERNANCE INTERACTIVE DE LA PÊCHE PAR DACP

La mise en place de mécanismes nationaux de coordination intersectorielle (MNCI) peut aider à promouvoir la gouvernance interactive de la pêche par DACP. Les MNCI sont des structures organisationnelles pluripartites à niveaux multiples qui facilitent une gouvernance efficace à travers les cycles politiques (Compton *et al.*, 2020).

Les MNCI peuvent être considérés comme la contribution opérationnelle aux processus de gouvernance. Dans le cadre de la pêche par DACP, ils peuvent avoir une importance pour la mise en œuvre des plans de gestion des DACP et le suivi et l'évaluation des progrès.

La mise en place et le maintien de tels mécanismes ne sont pas chose aisée. Compte tenu du nombre de MNCI devenus inactifs par le passé, il est important de surveiller l'efficacité et les niveaux d'activité des mécanismes nouvellement établis. L'utilisation des MNCI existants pour promouvoir la gestion des DACP est peut-être la meilleure stratégie pour garantir une issue favorable.

En fonction de leurs mandats et des circonstances dans lesquelles ils opèrent, les MNCI peuvent gérer tout ou partie du cycle politique associé à la planification de la gestion de la pêche par DACP. Le cycle se compose des cinq étapes de base suivantes :

- 1) Données et informations,
- (2) Analyse et conseil,
- (3) Prise de décision,
- (4) Mise en œuvre, et
- (5) Examen et évaluation (qui renvoie à l'étape Données et informations pour recommencer le cycle).

Un MNCI fonctionnel s'acquitte de son mandat en respectant les étapes du cycle politique qui lui sont assignées, tout en faisant preuve de bonne gouvernance dans la pratique.

[Cliquez ici pour en savoir plus sur les MNCI.](#)

CARACTÉRISTIQUES IDÉALES DES MNCI

Idéalement, les MNCI :

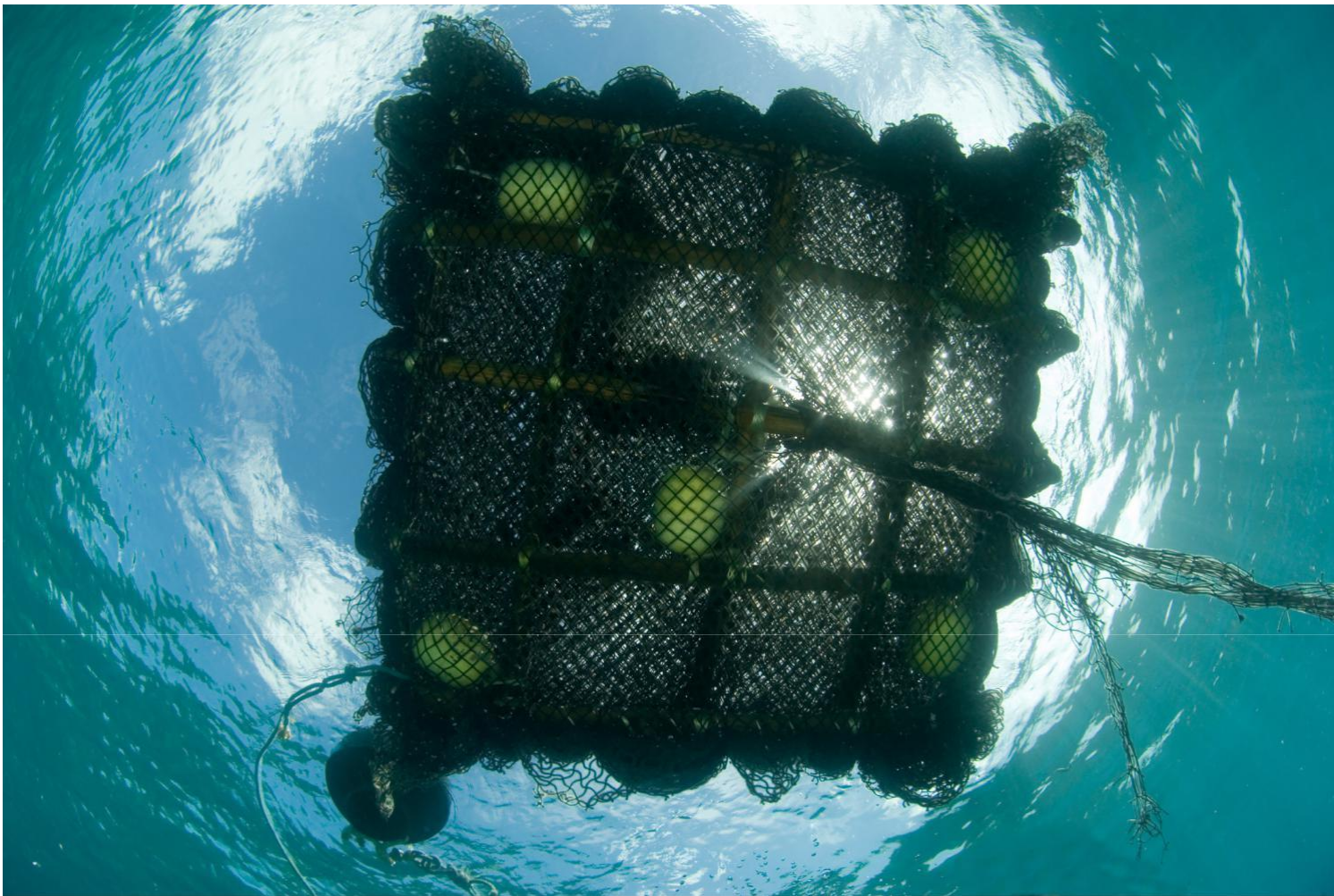
- Intègrent toutes les parties prenantes ;
 - Interviennent dans un environnement propice qui favorise la participation des parties prenantes et incite les individus à devenir des champion·nes et des leaders ;
 - Bénéficient d'un soutien politique portant à la fois sur les aspects administratifs et juridiques grâce à des mandats bien définis ;
 - Sont dotés de processus d'examen bien établis visant à évaluer l'efficacité et à renforcer la croissance par l'adaptation ;
 - Prévoient une intégration nationale des secteurs sur plusieurs niveaux ; facilitent les échanges bilatéraux entre les processus gouvernementaux nationaux et régionaux ;
 - et
- Disposent d'un champ d'action et d'un mandat qui leur permettent d'accomplir des tâches spécifiques (Compton *et al.*, 2020).

EXEMPLES DE MNCI

- Conseils/Comités consultatifs sur la pêche
- Comités nationaux de gouvernance des océans
- Comités des changements climatiques.
- Comités multisectoriels de gestion des catastrophes

BONNES PRATIQUES

- Favoriser et mettre en pratique les principes de bonne gouvernance qui sont fondamentaux pour les MNCI.
- Garantir la disponibilité et l'exploitation de lois à jour et non contradictoires.
- Réduire de façon innovante les coûts opérationnels des réunions et de la communication.
- Mobiliser des champion·ne·s et leaders pour insuffler une nouvelle énergie au MNCI et lui donner une nouvelle orientation.
- Instaurer des mécanismes internes de résolution des problèmes et de gestion des conflits.
- Impliquer différents groupes de parties prenantes directement ou au travers de sous-structures. En savoir plus



EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Selon Wilson *et al.* (2020), si la pêche par DACP est généralement considérée comme une intervention mise en œuvre pour augmenter les revenus des pêcheurs et réduire la pression exercée sur les ressources récifales côtières, elle n'y parvient pas toujours et s'accompagne aussi de nombreux risques importants et généralement sous-estimés.

Ainsi, il convient de faire preuve de prudence lors de la mise en place de nouvelles pêcheries par DACP, et une attention particulière doit être accordée à l'amélioration de la gestion et du suivi des pêcheries par DACP existantes.

Ces vingt dernières années, de nombreuses informations et expériences sur l'utilisation des DACP ont été partagées dans la région. Quelques exemples de bonnes pratiques que les organes de gestion des pêches et les utilisateurs des ressources créant des systèmes de gestion des pêcheries par DACP peuvent prendre en compte sont présentés ci-dessous.

Le recours à des technologies de l'information et de la communication (TIC) peu coûteuses peut considérablement améliorer la gestion des pêches dans la région. Par exemple, en Dominique, les personnes chargées de la collecte de données enregistrent sur une application mobile pour tablette des données économiques et relatives aux captures et à l'effort de pêche qui sont automatiquement intégrées dans une base de données centralisée en ligne. Cela permet de produire des rapports de pêche beaucoup plus rapidement que dans le cadre de l'enregistrement traditionnel sur papier des données halieutiques, et offre la possibilité, à l'avenir, de remettre des rapports de synthèse personnalisés aux pêcheurs.

À Montserrat, le recours aux systèmes de surveillance des navires par satellite appuie les efforts de collecte des données visant à faciliter le contrôle et la surveillance des DACP, et a favorisé l'adoption d'une approche de l'aménagement du territoire marin fondée sur les données.

Ces réussites montrent l'importance des technologies numériques pour appuyer la prise de décision étayée par des données probantes. **18**



EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Dans le cadre du projet CARIFICO, Tamura *et al.* (2018) ont étudié l'application de modalités de cogestion dans les pêcheries par DACP de la région et formulent des recommandations pratiques pour la mise en œuvre de projets relatifs aux DACP. En voici les principales étapes :

- Identification des leaders,
- Établissement d'un calendrier des activités,
- Identification des actions facilitant la mise en œuvre des activités, et
- Définition des attentes et rôles des parties prenantes en matière de réalisation des actions.

Ils prodiguent également des conseils sur les principales activités sous-tendant la gestion, par exemple :

- Consultation des pêcheurs,
- Création d'organisations de pêche,
- Organisation de formations,
- Codification des règles d'utilisation (voir page suivante),
- Collecte de données relatives aux captures et à l'effort de pêche,
-
-

Mise en place de mécanismes

- financiers,
- Commercialisation des prises et
- Maintien de programmes relatifs aux DCP.

D'autres notes d'orientation présentent les principales étapes de la phase d'évaluation du projet et mettent en exergue l'importance de l'analyse socioéconomique pour mesurer de façon rigoureuse les impacts des projets relatifs aux DACP.

Dans le cadre du même projet CARIFICO, Sidman *et al.* (2014) citent trois éléments susceptibles d'améliorer la mobilisation et la participation des parties prenantes à l'adoption de pratiques de cogestion :

- Les solutions non réglementaires ont tendance à favoriser des synergies positives entre l'État et les pêcheurs ;
- La mise en œuvre des solutions obtenues par consensus issues d'une consultation directe des pêcheurs a plus de chances de porter ses fruits ;
- Les solutions fondées sur les données ont de meilleures chances d'être acceptées et validées par les parties prenantes.



EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

RÈGLES DE PÊCHE PAR DACP EN VIGUEUR À SAINTE-LUCIE

À Sainte-Lucie, les parties prenantes ont rédigé un ensemble simplifié de règles destinées à réduire les conflits et à promouvoir la sécurité en mer (voir ci-dessous). Les utilisateurs de DACP sont encouragés à s'autodiscipliner et à se tenir mutuellement responsables.

- Les DACP déployés par le ministère de la Pêche et les pêcheurs commerciaux sont réservés à l'usage des pêcheurs commerciaux.
 - Pas d'altération des DACP ; occultation des éclairages, retrait des flotteurs, enlèvement des éclairages.
 - Interdiction d'attacher son navire au DACP.
 - Tout engin emmêlé dans un DACP doit être coupé et laissé à l'abandon. Interdiction de tirer sur la ligne du DACP.
 - La pêche à la traîne à proximité des DACP doit se faire dans le sens ou à contre-sens du courant marin (suivant la ligne de flottaison).
 - Les personnes pratiquant la pêche par DACP doivent conserver une « distance de sécurité » entre leurs navires, lignes et appâts et le DACP.
 - Le poisson servant d'appât ne doit pas être ciblé comme une capture principale.
 - Les communautés de pêche ne peuvent revendiquer la propriété des DACP.
 - Les navires de pêche sortant tôt le matin doivent impérativement utiliser des feux de navigation.
 - Le capitaine/propriétaire du navire doit tenir des registres de captures et déclarer ses données de capture par DACP au ministère de la Pêche.
 - Respecter en permanence les autres utilisateurs de DCP.
 - Signaler tout incident aux responsables de la vulgarisation, aux gestionnaires des pêches ou à la police.
 - Observer le « code de la route » ... et céder le passage pour éviter les conflits.
 - Maintenir une seule ou même rotation.
- Les personnes pratiquant la pêche de loisir doivent se tenir à au moins un mile nautique de distance des DACP.



EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

MOBILISATION DES PÊCHEURS DANS LES CARAÏBES

- Envoyer les invitations aux consultations par WhatsApp (en priorité) et déposer des prospectus aux points de débarquement. Des lettres officielles peuvent être envoyées par courrier et courrier électronique aux organisations nationales de pêcheurs.
- Organiser les réunions virtuelles et en face à face le soir (18h30 – 20h30) pour assurer une meilleure participation. Il est préférable de mobiliser les pêcheurs pendant la saison basse.
- Communiquer les informations au comptegouttes sur WhatsApp et les pages Facebook des organisations de pêcheurs. Utiliser des photos et vidéos pour communiquer les principaux messages.
- Profiter d'événements annuels tels que Pâques (avril), la Semaine des pêcheurs (juin) et la Journée mondiale des pêches (21 novembre) pour engager les pêcheurs en terrain connu.

- Inscrire les discussions sur la gestion des DACP à l'ordre du jour des réunions mensuelles des organisations nationales de pêcheurs ou des réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale du Réseau des organisations de pêcheurs des Caraïbes (CNFO).
- L'équipe de projet DACP peut envisager d'employer des méthodes interactives telles que jeux de simulation, exercices de prévision ou élaboration de scénarios pour mobiliser les pêcheurs et continuer à préserver leur intérêt.
- Envisager de verser une allocation raisonnable aux pêcheurs participant aux ateliers d'une journée à titre de compensation pour le temps passé. Il convient d'envisager de verser des honoraires si les connaissances traditionnelles sont documentées. L'allocation ou l'honoraire négociés doivent être alignés sur les tarifs locaux.

RESSOURCES UTILES

Anderson, J. and P. D. Gates. 1996. South Pacific Commission Fish Aggregating Device (FAD) Manual. Volume I: Planning FAD Programmes. South Pacific Commission Noumea, New Caledonia.

Bianchi, G., and K. Cochrane. 2011. Meeting the Challenge of Applying an Ecosystem Approach to Fisheries Management Some Experiences and Considerations Based on the FAO's Work. In Centre for Maritime Research (MARE) Publication: Vol. 6. Towards Marine Ecosystem Based Management in the Wider Caribbean (p. 426). Amsterdam: Amsterdam University Press.

Beverly, S., D. Griffiths and R. Lee. 2012. Anchored fish aggregating devices for artisanal fisheries in South and Southeast Asia: benefits and risks. FAO Regional Office for Asia and the Pacific, Bangkok, Thailand, RAP Publication 2012/20,65p.

Compton, S., P. McConney, P. A. Murray, N. Nembhard, T. Phillips. 2019. 'Influencing regional Caribbean small-scale fisheries policy through protocol'. In FAO. 2019. Westlund, L. & Zelasney, J. eds. Securing sustainable small-scale fisheries: sharing good practices from around the world. FAO Fisheries and Aquaculture Technical Paper No. 644. Rome. 184 pp

Compton, S., P. McConney, I. Monnereau, B. Simmons and R. Mahon. 2020. Good practice guidelines for successful National Intersectoral Coordination Mechanisms (NICs): Second Edition. Report for the UNDP/GEF CLME+ Project (2015-2020). Centre for Resource Management and Environmental Studies, The University of the West Indies, Cave Hill Campus, Barbados. CERMES Technical Report. No. 88 2nd 21pp.

Cowan Jr., J. H. Rice, J. C. Walters, C. J. Hilborn, R. Essington, T. E., Jr, J. W. D., & K. M. Boswell. 2012. Challenges for Implementing an Ecosystem Approach to Fisheries Management. Marine and Coastal Fisheries, 4(1), 496–510.

Cox, S-A. and K. Alleyne. 2020. Update on implementing EBM/EAF in the CLME+ region. Report to the UNDP/GEF CLME+ Project (2015-2020). Centre for Resource Management and Environmental Studies, University of the West Indies, Cave Hill Campus. Bridgetown: Barbados. 33 pp

Cox, S-A. and N. Nembhard. 2021. Promoting the means for diffusion of EAF innovation and further development. Developing Organisational Capacity for Ecosystem Stewardship and Livelihoods in Caribbean Small-scale Fisheries (StewardFish) project. Project report to FAO. 42 pp.

Cox, S. and P. McConney. 2021. Perfecting the art of fisheries learning exchanges in the Eastern Caribbean. FAO, Bridgetown. <https://doi.org/10.4060/cb3667en>

CRFM. 2011. Caribbean Community Common Fisheries Policy (CCCFP). Belize City, CRFM Secretariat.

CRFM. 2013. Report of the CRFM - JICA CARIFICO / WECAFC - IFREMER MAGDELESA Workshop on FAD Fishery Management, 09 - 11 December 2013, St. Vincent and the Grenadines. CRFM Technical & Advisory Document, No. 2013 / 9. 42pp.

CRFM. 2013. Report on the CRFM/JICA fish aggregating device (FAD) management workshop for OECS countries. CRFM Technical and Advisory Document, No. 2013/5. 61pp.

RESSOURCES UTILES

CRFM. 2015. 2015 Draft Sub-regional Management Plan for FAD Fisheries in the Eastern Caribbean (Stakeholder Working Document). Caribbean Regional Fisheries Mechanism (CRFM) Technical & Advisory Document, 2015/05. 94pp.

CRFM. 2017. Report of CRFM CARIFICO Seminar: Strengthening fisheries co-management in the region. CRFM Technical and Advisory Document, No. 2017/4. 68pp

CRFM. 2018. Protocol on Climate Change Adaptation and Disaster Risk Management in Fisheries and Aquaculture under the Caribbean Community Common Fisheries Policy. Belize City, CRFM Secretariat.

CRFM. 2018. Protocol on Securing Small-scale Fisheries under the Caribbean Community Common Fisheries Policy. Belize City, CRFM Secretariat.

Fanning, L., and H.A. Oxenford. 2011. Ecosystem Issues Pertaining to the Flyingfish Fisheries of the Eastern Caribbean. In Centre for Maritime Research (MARE) Publication: Vol. 6. Towards Marine Ecosystem-based Management in the Wider Caribbean Region (pp. 227–240). Amsterdam: Amsterdam University Press.

Fanning, L., R. Mahon and P. McConney. 2009. Focusing on living marine resource governance: the Caribbean Large Marine Ecosystem and Adjacent Areas Project. *Coastal Management* 37: 219 – 234

Fanning, L., R. Mahon and P. McConney. [Eds.]. 2011. Towards Marine Ecosystem-based Management in the Wider Caribbean. Amsterdam University Press, Amsterdam, 426 p.

FAO. 1995. Code of Conduct for Responsible Fisheries. Retrieved from Food and Agriculture Organization of the United Nations website: <http://www.fao.org/3/v9878e/v9878e00.htm>

FAO. 2002. Western Central Atlantic Fisheries Commission, Report, First Meeting of the WECAFC Ad Hoc Working Group on the Development of Sustainable Moored FAD Fishing in the Lesser Antilles, Le Robert, Martinique, 8-11 October 2001, vol. 683, FAO Fisheries, Rome, 2002, <https://www.fao.org/3/y3989e/y3989e.pdf>.

FAO. 2005. Putting into practice the ecosystem approach to fisheries. Rome, FAO. 76pp.

FAO. 2011. FAO - EAFnet—What is EAF. Retrieved October 23, 2019, from Food and Agricultural Organization of the United Nations website: <http://www.fao.org/fishery/eaf-net/about/what-is-eaf/en>

FAO. 2012. Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of Land, Fisheries and Forests in the Context of National Food Security. Retrieved from Food and Agriculture Organization of the United Nations website: <http://www.fao.org/3/a-i2801e.pdf>

FAO. 2015. Voluntary guidelines for securing sustainable small-scale fisheries in the context of food security and poverty eradication. Retrieved from Food and Agriculture Organization of the United Nations website: <http://www.fao.org/3/a-i4356en.pdf>

FAO. 2019. Voluntary Guidelines on the Marking of Fishing Gear FAO, Rome. Retrieved from Food and Agriculture Organization of the United Nations website: <http://www.fao.org/3/ca3546t/CA3546T.pdf>

RESSOURCES UTILES

Feigenbaum, D., A. Friedlander, and M. Bushing. 1989. Determination of the feasibility of fish attracting devices for enhancing fisheries in Puerto Rico. *Bulletin of Marine Science*, 44(2): 950-959.

Friedlander, A., J. Beets and W. Tobias. 1994. Effects of fish aggregating device design and location on fishing success in the U.S. Virgin Islands. *Bulletin of Marine Science*, 55(2-3); 592-601.

Garcia, S. M., and K. L. Cochrane. 2005. Ecosystem approach to fisheries: a review of implementation guidelines, *ICES Journal of Marine Science*, Volume 62, Issue 3: Pages 311–318, <https://doi.org/10.1016/j.icesjms.2004.12.003>

Garcia, S.M., A. Zerbi, C. Aliaume, C. T. Do Chi, G. Lasserre. 2003. The ecosystem approach to fisheries. Issues, terminology, principles, institutional foundations, implementation and outlook. FAO Fisheries Technical Paper. No. 443. Rome, FAO. 71 p.

Gervain, P., L. Reynal, J. Defoe, M. Ishida and E. Mohammed. 2015. Manual of Best Practices in Fisheries that use Moored Fish Aggregating Devices: FAD Design, Construction and Deployment. Caribbean Regional Fisheries Mechanism Special Publication No. 6. Vol. I. 55pp.

Gomes, C., R. Mahon, W. Hunte, and S. Singh-Renton. 1998. The role of drifting objects in pelagic fisheries in the southeastern Caribbean. *Fisheries Research*, 34(1): 47-58.

Guyader, O., Bellanger M., Reynal L., Demaneche S., and Berthou P. 2013. Fishing strategies, economic performance and management of moored fishing aggregating devices in Guadeloupe. *Aquatic Living Resources*, 26: 97–105.

Hassell, N. and S-A. Cox. 2020. Examination of Ecosystem Approach to Fisheries (EAF) related International Guidelines. CERMES report to FAO on Developing Organisational Capacity for Ecosystem Stewardship and Livelihoods in Caribbean Small-scale Fisheries (StewardFish) Project. 23 pp.

Jaquemet, S., M. Potier, and F. Ménard. 2011. Do drifting and anchored Fish Aggregating Devices (FADs) similarly influence tuna feeding habits? A case study from the western Indian Ocean. *Fisheries Research*. 107. 283-290. [10.1016/j.fishres.2010.11.011](https://doi.org/10.1016/j.fishres.2010.11.011).

JICA (Japan International Cooperation Agency). 2012. Study on the Formulation of a Master Plan on the Sustainable Use of Fisheries Resource for Coastal Community Development in the Caribbean. Caribbean Regional Fisheries Mechanism (CRFM). Tokyo: JICA.

Kingsford, M. 1998. Fish attraction devices (FADs) and experimental designs. 1998. *Scientia Marina*, 63(3-4): 181- 190.

Klima, E.F. and D. A. Wickham. 1971. Attraction of coastal pelagic fishes with artificial structures. *Transactions of the American Fisheries Society*, 100: 86-99.

Lay, M. 2011. Networking for partnerships. *International Collective in Support of Fishworkers, SAMUDRA Report*, No 59: 13-16.

RESSOURCES UTILES

McConney, P., R. Pomeroy and R. Mahon. 2003. Guidelines for coastal resource co-management in the Caribbean: Communicating the concepts and conditions that favour success. Caribbean Coastal Co-management Guidelines Project. Caribbean Conservation Association, Barbados. 56pp.

McConney, P. and T. Phillips. 2011. Collaborative planning to create a network of fisherfolk organizations in the Caribbean. Collaborative resilience: moving through crisis to opportunity. pp. 207–230.

McIntosh, S., M. Lay, P. McConney and T. Phillips. 2010. The Development of a Caribbean regional network of fisherfolk organisations and its role in influencing fisheries policy. Proceedings of the 62nd Gulf and Caribbean Fisheries Institute. 298-305.

Montes, N., C. Sidman, K. Lorenzen, M. Tamara and M. Ishida. 2019. Influence of fish aggregating devices on the livelihood assets of artisanal fishers in the Caribbean. *Ocean and Coastal Management* 179:104823

Montes, N., C. Sidman, K. Lorenzen, M. Honda, M. Tamura, and M. Ishida. 2017. Co-Management of FAD Fisheries: A Socio-Economic Analysis of Off-shore Fishers Residing on CARIFICO Member Islands. Tokyo: Japan International Cooperation Agency; Gainesville, FL: Florida Sea Grant, University of Florida.

Moreno, G., Dagorn, L., Capello, M., Lopez, J., Filmalter, J., Forget, F., ... Holland, K. 2016. Fish aggregating devices (FADs) as scientific platforms. *Fisheries Research*, 178, 122–129. doi:10.1016/j.fishres.2015.09.021

Pomeroy, R.S., B.M. Katon, and I. Harkes. 2001. Conditions Affecting the Success of Fisheries Co-Management: Lessons from Asia. *Marine Policy* 25:197–208.

Pomeroy, R.S., P. McConney, and R. Mahon. 2004. “Comparative Analysis of Coastal Resource Co-Management in the Caribbean.” *Ocean & Coastal Management* 47(9–10):429–447.
Sen, S., and J.R. Nielsen. 1996. “Fisheries Co-Management: A Comparative Analysis.” *Marine Policy* 20(5):405–418.

Sadusky, H., P. Chaibongsai, D.J. Die, J. Agar, and M. Shivlani. 2018. Management of moored fish aggregation devices (FADs) in the Caribbean. *Collect. Vol. Sci. Pap. ICCAT*, 74(5): 2230-2242

Sidman, C., K. Lorenzen, A. Magloire, R. Sebastien. 2015. Towards a sustainable Caribbean FAD Fishery: Introducing lures to incentivize co-management efforts. Florida Sea Grant Technical Publication (TP-214). University of Florida.

Sidman, C., K. Lorenzen, R. Sebastien, A. Magloire, J. Cruickshank-Howard, J. Hazell, J. Masters. 2014. Toward a Sustainable Caribbean FAD Fishery: an Analysis of Use, Profitability and Shared Governance. Florida Sea Grant Technical Publication (TP-206). University of Florida.

RESSOURCES UTILES

Sidman, C., K. Lorenzen, A. Magloire, R. Sebastien, J. Hazell, J. Masters, and H. Johnson. 2013. Piloting an engagement strategy to support Co-management of the Caribbean FAD fishery. Proceedings of the 66th Gulf and, vol. 66. Caribbean Fisheries Institute, pp. 119–124.

Sidman, C., N. Montes, K. Lorenzen, M. Tamura, and M. Ishida. 2018. Towards Co-Management of Caribbean FAD Fisheries: The CARIFICO Experience. Proceedings of the 70th Gulf and Caribbean Fisheries Institute (GCFI).

Tamura, M., M. Ishida, M., Sidman, C., Montes, N., Lorenzen, K. 2018. Facilitating Co-managed Fisheries in the Caribbean Region: Good Practices and Guidance from the CARIFICO Experience. Tokyo: Japan International Cooperation Agency. Florida Sea Grant Technical Publication TP-234, University of Florida, Gainesville, FL.

Townsend, H., C. J. Harvey, Y. deReynier, D. Davis, S. G. Zador, S. Gaichas, M. Weijerman, E.L. Hazen and I.C. Kaplan. 2019. Progress on Implementing Ecosystem-Based Fisheries Management in the United States Through the Use of Ecosystem Models and Analysis. *Frontiers in Marine Science*

UNEP. 2011. Taking Steps toward Marine and Coastal Ecosystem-Based Management. - An Introductory Guide. 68pp.

Ward, T., D. Tarte, E. Hegerl and K. Short. 2002. Ecosystem based management of marine capture fisheries. World Wide Fund for Nature, Australia. 80 pp.

Widyatmoko, A.C., B.D. Hardesty and C. Wilcox. 2021. Detecting anchored fish aggregating devices (AFADs) and estimating use patterns from vessel tracking data in small-scale fisheries. *Sci Rep* 11, 17909. <https://doi.org/10.1038/s41598-021-97227-1>

Wilson, M. W., J. M. Lawson, M. I. Rivera-Hechem, J. C. Villaseñor-Derbez, S. D. Gaines. 2020. Status and trends of moored fish aggregating device (MFAD) fisheries in the Caribbean and Bermuda, *Marine Policy* Volume 121, 104148